



Prise de parole sur la réorganisation des arrondissements dans le cadre de la réforme du statut de Paris

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement enthousiaste quant à la tenue de cette première conférence des arrondissements. Depuis un an et demi, j'ai défendu aux côtés d'Anne Hidalgo et de Bruno Julliard, d'abord au sein du Conseil de Paris, puis auprès des députés et sénateurs, ce projet de regroupement de nos arrondissements. Je l'ai également porté auprès des habitants qui ont parfois émis quelques inquiétudes ou auprès du personnel de ma Mairie, qui s'interrogeait sur leur avenir.

Un élu local doit toujours penser l'institution publique dans le long terme pour qu'elle s'adapte aux besoins et aux attentes présentes et à venir des citoyens. Mon expérience de Maire d'arrondissement depuis 5 ans me conforte dans l'idée que l'échelle de nos arrondissements n'est pas toujours adaptée à la défense des enjeux du centre de Paris. La mutualisation de nos compétences s'inscrit dans une cohérence qui nous permettra de mieux répondre encore aux sollicitations quotidiennes. Nous pourrons également peser davantage dans les échanges avec les autres arrondissements dont les enjeux sont parfois différents des nôtres.

Comme nous venons de le voir la sociologie et la morphologie de nos arrondissements sont proches. Si nos arrondissements sont moins peuplés la nuit ; le jour la population double voire triple lors de la saison touristique. Nous détenons à nous quatre les édifices, les musées, parmi les plus beaux et les plus sollicités de la capitale.

Je porterais deux choses dans le travail qui nous attend : l'idée d'une future Mairie moderne, adaptée aux nouveaux usages et ouverte aux initiatives culturelles et citoyennes.

Je souhaite également que nous, élus, nous portions d'ores-et-déjà des projets communs afin de renforcer la cohérence de ce regroupement et de préparer les habitants à cette nouvelle entité.

Sur le premier point j'ai toute confiance en notre administration pour préparer et appliquer cette réforme en bonne intelligence avec l'ensemble des directions, des agents et des acteurs concernés. En effet, cette réforme et la création d'une Mairie pour le centre de Paris **est une formidable opportunité pour nous, qui travaillons depuis 2014 - en lien avec Emmanuel Grégoire et les directions de la Ville - à la simplification du parcours des usagers et à l'organisation fonctionnelle de la Mairie de demain.**

La Mairie du Centre de Paris doit devenir une vitrine de cette politique que nous menons en faveur de la création de guichets uniques et à l'accessibilité pour tous aux mêmes services publics.

Cela va permettre également de développer la place que nous donnons dans nos Mairies à l'accueil de projets, d'acteurs de la culture, de la citoyenneté, à la solidarité. Dans la mairie du 4^e nous expérimentons depuis 2015 un espace consacré aux initiatives citoyennes, une sorte de *Civic center* que j'espère pouvoir intégrer à la future Mairie du Centre. Car cette Mairie devra être une maison commune où l'habitant n'est plus un simple usager mais un acteur de la vie quotidienne.

Le dernier point sur lequel je souhaite insister c'est qu'il en va de notre devoir d'élus d'arrondissement de soutenir et préparer cette réforme, d'accompagner les habitants et le personnel de la Ville.

Chaque élu doit renforcer sa collaboration avec ses homologues. Nous devons poursuivre et rassembler nos efforts pour rendre l'air respirable pour nos habitants, maintenir des commerces de proximité, maintenir et développer des logements pour les familles en régulant la création de logements touristiques et en poursuivant nos efforts de créations de logements sociaux. Nous devons veiller aux identités, à la diversité qui vivent au centre de Paris.

Notre rôle d'élus est d'atténuer les frontières fictives entre nos arrondissements et de créer les conditions politiques d'une transition douce vers une gouvernance unique en 2020. Vous pourrez compter sur moi.